

A

ACTUALITÉS

HABITATION

Canada

VOTRE LIEN AVEC LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Aperçu du marché canadien

www.schl.ca

Marché du neuf

Date de diffusion : juillet 2006

Hausse des mises en chantier d'habitations en juin

Le nombre désaisonnalisé annualisé¹ de mises en chantier d'habitations a augmenté, passant de 226 400, en mai, à 236 400, le mois suivant.

Si le niveau des mises en chantier a progressé en juin, c'est surtout en raison de la hausse observée dans le segment des logements collectifs,

où les volumes de production peuvent varier beaucoup d'un mois à l'autre. Malgré la bonne performance réalisée en juin, le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier du deuxième trimestre est inférieur de 7,7 % à celui du premier trimestre. Le segment des maisons individuelles, précurseur de l'activité à venir, a enregistré son deuxième rendement mensuel parmi les plus faibles cette année, à

Suite à la page 2

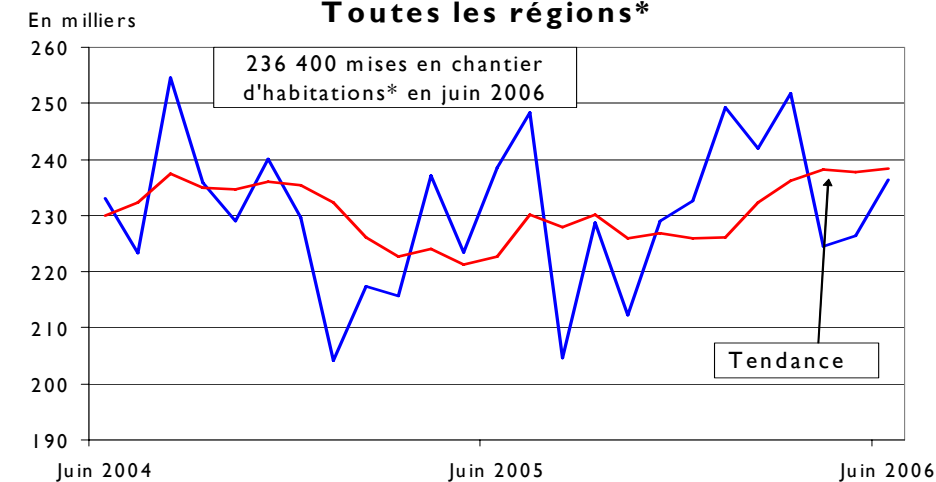
Sommaire

Aperçu du marché canadien ----- 1

Le Régime d'accession à la propriété a aidé plus de 130 000 personnes à acheter une habitation en 2004 ----- 4

Statistiques sur les mises en chantier ----- 6

Mises en chantier d'habitations au Canada Toutes les régions*



Source : SCHL

*Données désaisonnalisées annualisées.

Les données mensuelles sur les mises en chantier d'habitations publiées dans *Actualités habitation, Canada* sont des chiffres définitifs et peuvent être différentes des données provisoires diffusées dans le communiqué sur les mises en chantier.

¹ Toutes les données sur les mises en chantier (à l'exception des données réelles) sont des données désaisonnalisées annualisées (DDA), c'est-à-dire des chiffres mensuels corrigés des variations saisonnières et multipliés par douze afin de refléter le rythme d'activité sur un an.

Canada

ABONNEZ-VOUS! MAINTENANT

Consultez les publications du Centre d'analyse de marché de la SCHL par l'intermédiaire du Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées.

Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite!

SCHL CMHC
AU COEUR DE L'HABITATION

peine supérieur à celui de mai. Selon nos prévisions, le rythme des mises en chantier d'habitations ralentira au deuxième semestre de 2006, car la montée des prix et la légère élévation des taux hypothécaires modéreront la demande, tant sur le marché du neuf que sur celui de l'existant.

Augmentation des mises en chantier de maisons individuelles et de logements collectifs

Le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier dans les centres urbains du Canada s'est élevé de 5,2 % en juin par rapport à mai, pour se situer à 201 100. Il a avancé de 1,1 % et s'est établi à 92 400 dans la catégorie des maisons individuelles, tandis qu'il a bondi de 9,0 % pour atteindre 108 700 dans celle des logements collectifs.

Hausse des mises en chantier dans les centres urbains de toutes les régions

En juin, le nombre de mises en chantier d'habitations en milieu urbain s'est accru dans les cinq régions du pays en regard du mois précédent. La plus forte hausse a été enregistrée en Colombie-Britannique, où l'activité s'est intensifiée de 14,8 %. La région de l'Atlantique suit de près, avec un taux de croissance de 12,3 %. Le nombre de mises en chantier en milieu urbain a augmenté de 6,0 % dans les provinces des Prairies, de 2,8 % en Ontario et de 0,3 % au Québec.

On évalue à 35 300 le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier dans les régions rurales du Canada pour le mois de juin.

Le cumul annuel (en chiffres réels) des mises en chantier en milieu urbain est plus élevé qu'à la même période l'an dernier

En chiffres réels, le cumul annuel des mises en chantier d'habitations dans les centres urbains du pays dépasse de 4,8 % celui des six premiers mois de 2005. Il affiche une avance de 7,7 % dans le segment des logements collectifs et de 1,9 % dans celui des maisons individuelles.

Forte hausse du prix des logements neufs en mai

Le prix des habitations sur le marché du neuf, dont l'évolution est mesurée par l'Indice des prix des logements neufs (IPLN), s'est accru de 9,1 % en mai dernier par rapport au même mois en 2005. Cette progression est essentiellement attribuable à la croissance enregistrée en Alberta. Si l'on fait exception de Calgary et d'Edmonton, l'IPLN pour le Canada n'a augmenté que de 3,9 % d'une année à l'autre en mai. La forte demande d'habitations neuves, ainsi que la montée des coûts des matériaux, de la main-d'œuvre et des terrains, ont contribué à la hausse des prix des logements.

Marché de la revente

Les ventes S.I.A.[®] vont bon train

Le nombre désaisonnalisé de ventes S.I.A.[®] (Service inter-agences[®]) a progressé de 2,9 % et s'est élevé à 41 083 en mai 2006, alors qu'il s'était établi à 39 936 le mois précédent.

Suite à la page 3



CONSTRUCTION D'UNE MAISON À OSSATURE DE BOIS

Ce best-seller national est l'outil idéal d'apprentissage et le meilleur manuel de chantier et guide pour la construction d'une maison à ossature de bois. Cette nouvelle édition a été mise à jour afin de se conformer aux dispositions du Code national du bâtiment du Canada 2005 en matière de construction résidentielle.

De plus, de nombreux changements ont été apportés afin de faire concorder le manuel avec la recherche en science du bâtiment, les méthodes de construction et les matériaux de construction contemporains.

Commandez-le dès maintenant au www.schl.ca ou appelez le | 800 668-2642

Durant les mois de janvier à mai, le nombre réel de ventes S.I.A.[®] a atteint 215 509, affichant ainsi une augmentation de 5,6 % par rapport à la même période en 2005.

Légère hausse des nouvelles inscriptions S.I.A.[®] en mai

Le nombre désaisonnalisé de nouvelles inscriptions S.I.A.[®] a augmenté de 1,3 % en mai 2006 et s'est élevé à 65 884; il s'était fixé à 65 010 un mois plus tôt.

Au cours des cinq premiers mois de 2006, le nombre réel de nouvelles inscriptions s'est accru de 5,4 % par comparaison à la même période l'an dernier.

Au Canada, la conjoncture favorable aux vendeurs continue de contribuer à la forte croissance des prix des habitations

Le rapport ventes-nouvelles inscriptions¹ est un indicateur de la pression que subissent les prix sur le marché des habitations existantes. Il tient compte à la fois des nouvelles inscriptions, qui servent à mesurer l'offre de logements existants, et des ventes S.I.A.[®], qui permettent de faire une évaluation approximative de la demande.

En mai, le rapport ventes-nouvelles inscriptions au Canada s'élevait autour de 62 %, signe que le marché demeurait favorable aux vendeurs. Le prix S.I.A.[®] moyen au pays a donc progressé de 13,1 % en regard de son niveau de mai 2005.

Conjoncture économique

Après avoir affiché en mai sa deuxième hausse mensuelle en importance des 31 dernières années et être monté à 96 700, le nombre d'emplois est demeuré à peu près inchangé en juin.

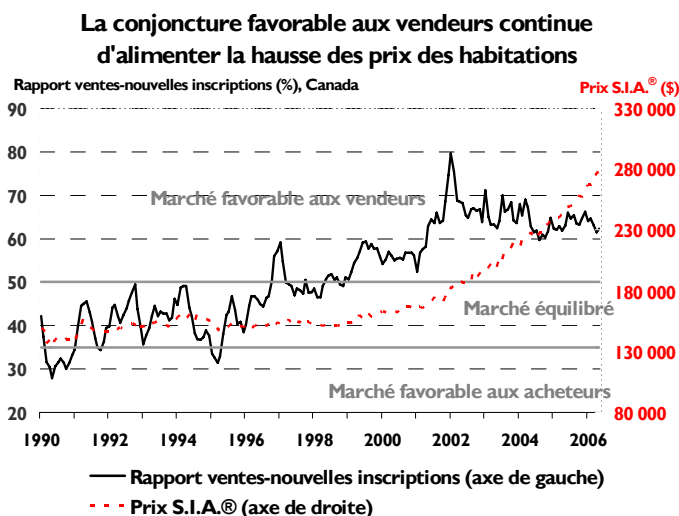
En outre, le taux de chômage est resté à 6,1 %, son plus bas niveau en 32 ans.

Au premier semestre de 2006, l'emploi a crû de 1,3 % par rapport à la période correspondante de 2005; un nombre net de 215 600 postes ont été créés.

À 63,1 %, le rapport emploi-population désaisonnalisé est demeuré près de son sommet historique en juin. Autrement dit, une proportion record de Canadiens étaient occupés, ce qui contribue au grand optimisme des consommateurs et à la vive demande de logements.

Après avoir haussé six fois de suite le taux cible du financement à un jour, la Banque du Canada a décidé le 11 juillet de maintenir ce taux à 4,25 %. Selon la Banque du Canada, l'économie fonctionne à un niveau supérieur à sa capacité de production, mais les pressions que cette conjoncture exerce sur les prix seront atténuées par la vigueur du dollar canadien, qui modérera le prix des importations.

En juin, les prix des biens et des services compris dans le panier de l'Indice des prix à la consommation (IPC) ont augmenté de 2,5 % par rapport au même mois en 2005. Cette hausse est surtout attribuable à la montée des prix de l'essence, du coût de remplacement des habitations par le propriétaire et du coût de l'électricité. Elle a toutefois été contenue par une diminution des prix du matériel et des fournitures informatiques, du matériel vidéo et des vêtements pour femmes. ■



Les données sont désaisonnalisées et annualisées.

Sources : SCHL, Association canadienne de l'immeuble (ACI), S.I.A.[®]

¹ Dans l'ensemble du marché canadien, lorsque le rapport ventes-nouvelles inscriptions est inférieur à 35 %, les prix des habitations augmentent généralement dans une proportion moins importante que le taux d'inflation. On est alors en présence d'un marché favorable aux acheteurs, aussi appelé *marché acheteur*. Un rapport ventes-nouvelles inscriptions supérieur à 50 % est caractéristique d'un *marché vendeur*. Dans un marché favorable aux vendeurs, la hausse des prix des logements est en général plus forte que l'inflation globale. Quand le rapport ventes-nouvelles inscriptions se situe entre ces deux limites, on dit que le marché est *équilibré*.

LE RÉGIME D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ A AIDÉ PLUS DE 130 000 PERSONNES À ACHETER UNE HABITATION EN 2004

Selon les données les plus récentes, le Régime d'accession à la propriété (RAP) institué par le gouvernement fédéral a aidé en 2004 plus de 130 000 personnes à réaliser leur rêve de devenir propriétaire. Grâce au régime, plus de 1,4 milliard de dollars ont été retirés de REER et affectés à l'achat d'un logement. Depuis 1992, plus de 1,5 million de particuliers ont puisé près de 16 milliards de dollars dans leur REER pour acheter une habitation.

En quoi consiste le Régime d'accession à la propriété?

Le Régime d'accession à la propriété (RAP) a été lancé en 1992 par le gouvernement fédéral dans le but d'aider les particuliers à acheter une habitation. Il permet aux Canadiens de puiser dans leur régime enregistré d'épargne-retraite (REER), en franchise d'impôt, une somme pouvant atteindre 20 000\$ pour constituer leur mise de fonds. Les montants retirés demeurent exempts d'impôt s'ils sont remboursés dans un délai maximal de 15 ans. À l'origine, seuls les accédants à la propriété étaient admissibles au RAP. Toutefois, les règles ont par la suite été assouplies de manière à permettre aux personnes ayant déjà possédé une habitation de participer au régime, pourvu qu'elles remplissent les deux conditions suivantes: ne pas avoir été propriétaire d'un logement durant les cinq années précédant la demande de participation et avoir complètement remboursé toute

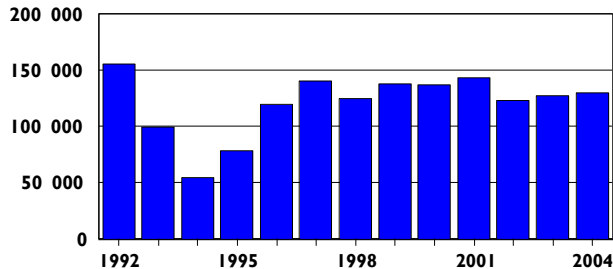
somme antérieurement retirée d'un REER dans le cadre du RAP. Grâce aux assouplissements apportés, la possibilité de participer au régime a également été accrue pour les personnes handicapées et celles qui leur sont liées.

Le RAP aide les acquéreurs de logements

En 2004, le RAP a permis à quelque 130 000 personnes de devenir propriétaires; ensemble, elles ont retiré de leur REER plus de 1,4 milliard de dollars pour acheter un logement. Depuis sa création en 1992, le régime a aidé de la sorte plus de 1,5 million de Canadiens et il a fait affluer près de 16 milliards de dollars sur le marché de l'habitation aux quatre coins du pays.

Depuis sa création en 1992, le Régime d'accession à la propriété a aidé plus de 1,5 million de personnes à acheter une habitation

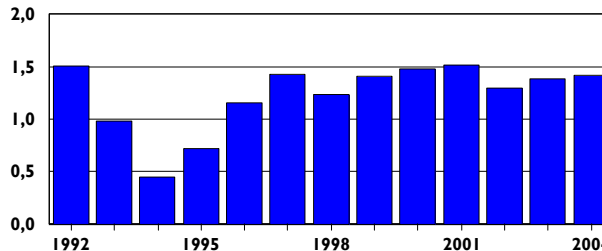
Nombre de personnes utilisant le RAP



Sources : SCHL, ARC

Depuis 1992, le Régime d'accession à la propriété a fait affluer près de 16 milliards de dollars sur le marché de l'habitation

Milliards de dollars retirés



Sources : SCHL, ARC

Le retrait moyen effectué en vertu du RAP était de 10 900\$ en 2004, ce qui se compare aux années antérieures.

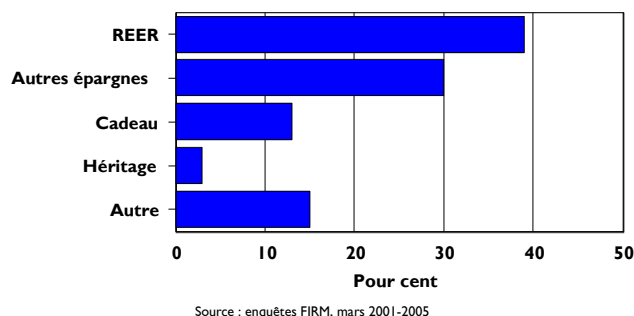
Le RAP ouvre une nouvelle voie pour l'accession à la propriété

Une enquête sur les débiteurs hypothécaires menée en mars 2005¹ a révélé que près de la moitié des personnes ayant acheté une première habitation entre mars 2001 et mars 2005 ont puisé leur mise de fonds dans un REER. Pour 39% de ces personnes, un régime enregistré d'épargne-retraite a été la principale source de leur mise de fonds. Cette tendance a peu varié depuis 1998. C'est dire le rôle important que joue le RAP dans l'achat d'une première habitation.

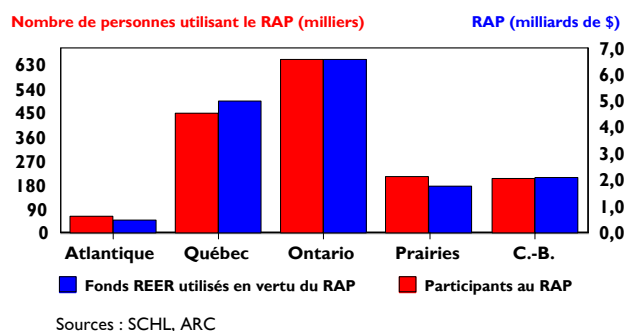
Participation au RAP: l'Ontario et le Québec conservent la part du lion

La participation au régime a varié d'une province à l'autre et d'une année à l'autre. Depuis 1992, les acheteurs ontariens ont représenté près de 55 % des participants, et on leur attribue le même pourcentage des retraits effectués. Quant à eux, les acheteurs québécois ont représenté 37 % des participants, et on leur attribue 42 % des sommes retirées en vertu du RAP

Principale source où les accédants à la propriété puisent leur mise de fonds



L'Ontario et le Québec ont profité le plus du Régime d'accession à la propriété depuis 1992



Province/Territoire	Participation au RAP en 2004 selon les provinces et territoires	
	Nombre de Participants	Retrait moyen (\$)
Terre-Neuve	780	8 319
Île-du-Prince-Édouard	240	8 617
Nouvelle-Écosse	1 970	8 534
Nouveau-Brunswick	1 400	7 435
Québec	42 200	11 592
Ontario	52 440	11 132
Manitoba	2 700	7 730
Saskatchewan	1 710	7 422
Alberta	11 650	9 097
Colombie-Britannique	14 670	11 274
Territoires du Nord-Ouest	150	10 900
Yukon et Nunavut	150	10 660
Canada	130 070	10 893

Source : Agence du revenu du Canada

¹Financial Industry Research Monitor (FIRM), Ipsos-Reid/Clayton Research Associates, mars 2005

Données sur le marché de l'habitation (DDA)

	2005	T4:05	T1:06	T2:06	M04:06	M05:06	M06:06
Mises en chantier, en milliers de logements							
Canada, toutes catégories et régions	225,5	224,6	248,0	228,9	224,6	226,4	236,4
Variation en % par rapport à la période précédente	-3,4	-1,2	10,4	-7,7	-10,8	0,8	4,4
Canada, toutes catégories, régions rurales	32,0	33,7	32,0	35,3	35,3	35,3	35,3
Variation en % par rapport à la période précédente	10,2	12,0	-5,0	10,3	10,3	0,0	0,0
Canada, toutes catégories, régions urbaines	193,5	190,9	216,0	193,6	189,3	191,1	201,1
Variation en % par rapport à la période précédente	-5,3	-3,2	13,1	-10,4	-13,8	1,0	5,2
Canada, log. individuels, régions urbaines	94,0	94,5	105,4	92,1	92,8	91,4	92,4
Variation en % par rapport à la période précédente	-9,5	3,4	11,5	-12,6	-4,0	-1,5	1,1
Canada, log. collectifs, régions urbaines	99,5	96,4	110,6	101,5	96,5	99,7	108,7
Variation en % par rapport à la période précédente	-1,0	-9,0	14,7	-8,2	-21,5	3,3	9,0
Terre-Neuve, toutes catégories et régions	2,5	2,4	2,7	2,1	1,7	2,2	2,4
Variation en % par rapport à la période précédente	-13,0	-7,7	12,5	-22,2	-10,5	29,4	9,1
Île-du-Prince-Édouard, toutes catégories et régions	0,9	0,8	1,5	0,5	0,5	0,5	0,6
Variation en % par rapport à la période précédente	-6,2	0,0	87,5	-66,7	0,0	0,0	20,0
Nouvelle-Écosse, toutes catégories et régions	4,8	4,9	7,1	5,3	6,2	5,6	4,2
Variation en % par rapport à la période précédente	1,2	6,5	44,9	-25,4	-21,5	-9,7	-25,0
Nouveau-Brunswick, toutes catégories et régions	4,0	4,2	4,2	4,6	4,5	3,7	5,8
Variation en % par rapport à la période précédente	0,3	7,7	0,0	9,5	40,6	-17,8	56,8
Québec, toutes catégories et régions	50,9	49,5	50,7	45,8	45,1	46,0	46,1
Variation en % par rapport à la période précédente	-12,9	-1,0	2,4	-9,7	-18,0	2,0	0,2
Ontario, toutes catégories et régions	78,8	74,7	83,5	76,6	71,7	78,1	80,1
Variation en % par rapport à la période précédente	-7,4	-4,8	11,8	-8,3	-6,0	8,9	2,6
Manitoba, toutes catégories et régions	4,7	4,7	5,2	5,5	5,6	5,2	5,7
Variation en % par rapport à la période précédente	6,6	-14,5	10,6	5,8	-6,7	-7,1	9,6
Saskatchewan, toutes catégories et régions	3,4	3,6	3,4	3,5	3,2	3,3	3,9
Variation en % par rapport à la période précédente	-9,1	-5,3	-5,6	2,9	3,2	3,1	18,2
Alberta, toutes catégories et régions	40,8	43,0	49,7	50,4	47,0	51,3	53,1
Variation en % par rapport à la période précédente	12,6	6,4	15,6	1,4	-15,5	9,1	3,5
Colombie-Britannique, toutes catégories et régions	34,7	36,8	40,0	34,6	39,1	30,5	34,5
Variation en % par rapport à la période précédente	5,3	-1,3	8,7	-13,5	-7,3	-22,0	13,1

SOURCE : SCHL, Relevé des mises en chantier et des achevements. Toutes les données sont désaisonnalisées et annualisées. Les données désaisonnalisées annualisées (DDA) passent par diverses étapes de révision, à différentes périodes du cycle annuel; ce processus débouche sur l'établissement définitif des données provisoires. Les données sont révisées à la fin de chaque mois, de chaque trimestre et de l'année.

Mises en chantier par région urbaine (en DDA)*

	2005	T4:05	T1:06	T2:06	M04:06	M05:06	M06:06
Canada	193,5	190,9	216,0	193,6	189,3	191,1	201,1
Terre-Neuve	1,8	1,7	1,9	1,4	1,0	1,5	1,7
Île-du-Prince-Édouard	0,6	0,5	1,3	0,4	0,4	0,4	0,5
Nouvelle-Écosse	3,3	3,2	5,3	3,5	4,4	3,8	2,4
Nouveau-Brunswick	2,7	2,9	2,8	3,3	3,2	2,4	4,5
Québec	41,3	40,4	43,8	36,7	36,0	36,9	37,0
Ontario	73,2	70,0	77,1	69,5	64,6	71,0	73,0
Manitoba	2,9	2,8	3,0	3,4	3,5	3,1	3,6
Saskatchewan	2,5	2,4	2,9	2,8	2,5	2,6	3,2
Alberta	34,3	34,5	41,8	41,5	38,1	42,4	44,2
Colombie-Britannique	31,1	32,5	36,1	31,1	35,6	27,0	31,0

* Les données trimestrielles et mensuelles sont désaisonnalisées et annualisées, en milliers de logements.

Principaux indicateurs du marché de l'habitation

	2005	T4:05	T1:06	T2:06	M04:06	M05:06	M06:06
Logements neufs							
Individuels et jumelés achevés et inoccupés, en milliers	5,3	5,1	4,9	5,0	4,9	5,2	5,0
Variation en % par rapport à la même période un an plus tôt	1,2	-9,9	-12,7	-7,9	-10,8	-6,5	-6,4
En rangée et appart. achevés et inoccupés, en milliers	9,0	8,5	8,3	8,2	8,3	8,3	8,0
Variation en % par rapport à la même période un an plus tôt	33,6	3,3	-6,2	-11,7	-13,0	-10,7	-11,2
Indice des prix des logements neufs (1997 = 100)	129,4	132,4	135,4	n.d.	138,2	140,0	n.d.
Variation en % par rapport à la même période un an plus tôt	5,0	5,6	7,0	n.d.	8,2	9,1	n.d.
Logements existants							
Ventes S.I.A.® (en milliers de logements)*	483,2	488,9	500,6	n.d.	479,2	493,0	n.d.
Variation en % par rapport à la même période un an plus tôt	4,9	7,9	10,0	n.d.	-0,4	2,2	n.d.
Prix moyens S.I.A.® (en milliers de \$CAN)**	249,3	258,5	267,2	n.d.	276,4	277,1	n.d.
Variation en % par rapport à la même période un an plus tôt	10,2	10,3	11,6	n.d.	13,4	11,1	n.d.
Marché hypothécaire							
Taux hypothécaire affiché à 1 an, en % (moyenne sur la période)	5,06	5,55	5,90	6,37	6,25	6,25	6,60
Taux hypothécaire affiché à 5 ans, en % (moyenne sur la période)	5,99	6,15	6,40	6,82	6,75	6,75	6,95

SOURCES : SCHL, Statistique Canada, Banque du Canada, Association canadienne de l'immeuble.

n.d. : données non disponibles

* Les données trimestrielles et mensuelles sont désaisonnalisées et annualisées (DDA)

** Les données annuelles et trimestrielles sont des chiffres réels. Les données mensuelles sont désaisonnalisées.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme fédéral responsable de l'habitation au Canada, et ce depuis plus de 60 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le Canada continue de posséder l'un des meilleurs systèmes de logement du monde. La SCHL veille à ce que les Canadiens aient accès à un large éventail de logements de qualité, à coût abordable, et elle favorise la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL au www.schl.ca

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone : 1 800 668-2642 ou par télécopieur : 1 800 245-9274.

De l'extérieur du Canada : (613) 748-2003; télécopieur : (613) 748-2016

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1 800 668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est désormais offerte **gratuitement**, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez maintenant consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications nationales standards ou des rapports régionaux spéciaux, veuillez composer le 1 800 668-2642.

©2006 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1 800 668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :

Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.